

## LA VILLE DÉPOSE LE RAPPORT FINANCIER 2018

**Saint-Basile-le-Grand, le 21 août 2019** – Lors de la séance publique du 19 août dernier, la Ville de Saint-Basile-le-Grand a déposé son rapport financier consolidé au 31 décembre 2018 ainsi que le rapport de l'auditeur Robert Arbour, CPA.

### Un excédent (surplus) de 792 129 \$

À cette occasion, le conseil municipal a annoncé un surplus de 792 129 \$, ce qui représente 3,3 % des revenus totaux budgétés. Il faut savoir toutefois que les organisations municipales génèrent des surplus pouvant atteindre environ 10 % des revenus. Ces surplus ont été possibles en grande partie grâce aux revenus supplémentaires non prévus et au contrôle serré des dépenses de fonctionnement.

### Revenus et dépenses

La Municipalité a inscrit des revenus de 1 037 710 \$ de plus que prévu. Ces revenus supplémentaires sont attribuables à des subventions provenant du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018 et de la Société de financement des infrastructures locales du Québec (SOFIL) (217 400 \$), le gain sur la vente d'un terrain (262 000 \$), les taxes sur les nouveaux immeubles et permis (212 600 \$), les revenus d'intérêts (arrrages de taxes et placements) (80 500 \$) ainsi que les travaux facturables provenant des Services techniques (152 000 \$).

Il est également dénoté que les dépenses sont plus élevées soit de 257 990 \$. Ces dépenses supplémentaires proviennent en grande partie de la garde 24/7 au Service de la sécurité des incendies de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, dépenses qui n'avaient pas été prévues initialement au budget de fonctionnement.

### Dettes à long terme

En ce qui concerne la dette, elle est de 35 717 521 \$ et représente une augmentation au net de 4,5 M\$ par rapport au 31 décembre 2017. Celle-ci est en hausse en raison du financement des nouvelles infrastructures, dont principalement le financement des travaux du secteur Pont-de-Pruche. Il est à noter que cette augmentation tient compte des remboursements pour les dettes échues en 2018. Toutefois, il est intéressant de mettre en relief que malgré une hausse de la dette de 4,5 M\$, les immobilisations de la Municipalité ont augmenté de l'ordre de 9,7 M\$ pour une valeur totale au 31 décembre 2018 de 84,5 M\$. Ainsi, plusieurs projets d'infrastructures ont bénéficié de versements de subventions au cours de l'année 2018, ce qui a eu pour effet de limiter l'accroissement de la dette.

En somme, la situation financière de Saint-Basile-le-Grand est bonne, mais nous demeurons vigilants afin de limiter les dépenses. Ainsi, la Municipalité dispose d'excédents non affectés de 1 840 320 \$, d'excédents affectés et de fonds réservés pour un total de 1 310 029 \$ afin de répondre aux imprévus.

La Ville de Saint-Basile-le-Grand invite les citoyens à consulter le sommaire de l'information financière consolidée au [villesblg.ca/rapportfinancier](http://villesblg.ca/rapportfinancier).

**Information :** Service des finances  
450 461-8000, poste 8200  
[finances@villesblg.ca](mailto:finances@villesblg.ca)



**Source :**

Stéphanie Plamondon | Directrice  
Service des communications et des relations avec les citoyens  
450 461-8000, poste 8107  
s.plamondon@villesblg.ca

